

*Heidi Henin,
Chargée de mission sécurité routière
24 65 56*

Mardi 27 novembre 2018

DOSSIER DE PRESSE



PLAN DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2019-2021 VERS 0 MORT SUR LES ROUTES

LE CONTEXTE

L'action de la Nouvelle-Calédonie en faveur de la sécurité routière se développe depuis le début des années 2000. De nombreuses mesures ont été adoptées, des outils ont été mis en place comme le Conseil Permanent de la Sécurité Routière ou le poste de chargé de mission Sécurité routière.

Les plans portés depuis près de 20 ans en Nouvelle-Calédonie sont tous les maillons d'une chaîne qui contribue à établir le bilan posé en cette année 2018.

Le plan quinquennal de sécurité routière 2014-2018, bâti autour de 3 axes : Formation/Education, Répression et Communication est exécuté à 75%.

Il a permis l'organisation de la gouvernance, la mise à jour de la réglementation, des aménagements des infrastructures routières, le durcissement des sanctions pénales pour les comportements les plus dangereux, l'augmentation des contrôles routiers, une communication au plus près des usagers par des actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire et une communication « bruit de fond » via l'ensemble des médias.

A l'issue de ce plan, force est de constater qu'en dépit d'un bon taux de réalisation des actions, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. En presque 20 ans, le nombre d'accidents, comme le nombre de blessés, a diminué de plus de moitié. Le progrès est continu. Mais le nombre de décès sur les routes reste dramatiquement stable. Et les causes restent les mêmes : alcool et stupéfiants, non port de la ceinture de sécurité, vitesse et défaut de permis.

Par ailleurs, compte tenu du nombre conséquent d'acteurs intervenant dans le champ de la sécurité routière et de leur constante implication, il convient aujourd'hui de structurer davantage la gouvernance.

Enfin, point encourageant, on observe que les mentalités ont commencé à changer et qu'une prise de conscience s'opère. On parle de moins en moins de fatalité et de plus en plus de comportements inacceptables.

C'est dans ce contexte que nous avons proposé la démarche de construction du prochain plan.

LA DEMARCHE

Un cycle de rencontres- actions avec l'ensemble des acteurs de la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie et des experts invités d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de métropole a été organisé avec un objectif et une condition.

L'objectif : la production d'un document partagé par tous les acteurs proposé pour adoption aux membres du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

La condition : que les actions portées par ce plan soient concrètes, réalisables, utiles et mesurables.

Ces rencontres, auxquelles ont participé près de 400 personnes de tous les âges partout en Nouvelle-Calédonie, ont débouché sur une approche très différente de celles qui prévalaient jusqu'à présent.

Ce qui est proposé aujourd'hui, c'est une approche globale, de long terme, qui, si elle est adoptée, se déclinera sur plusieurs plans triennaux avec comme ossature permanente : une vision, des valeurs, des outils.

La vision :

ZÉRO MORT SUR LES ROUTES DE NOUVELLE-CALEDONIE DANS 25 ANS

La définition d'une vision a été identifiée par les participants comme un facteur clé de succès. C'est un objectif à long terme, une réalité future que chaque action doit permettre d'atteindre un peu plus. C'est ce qui manque dans notre politique de sécurité routière.

Il ne s'agit pas d'une utopie, ni d'une phrase-slogan. C'est un objectif concret, contraignant et mesurable, dont la réalisation est à envisager sur une période longue. :

Pourquoi 25 ans ?

Parce que 25 ans c'est le temps nécessaire pour qu'une génération de calédoniens soit complètement formée à la sécurité routière.

Parce que ça marche. Tous les pays qui ont adopté cette vision ont engagé une longue marche contre le fatalisme et gagnent du terrain. La « vision zéro » est pragmatique et fixe l'objectif de sauver autant de vies que possible, et de réduire au maximum le nombre d'accidents graves.

Parce que c'est possible si on s'en donne les moyens. Contrairement à ce que pourrait laisser à penser le caractère récurrent des comportements dangereux, il n'y a pas de fatalité.



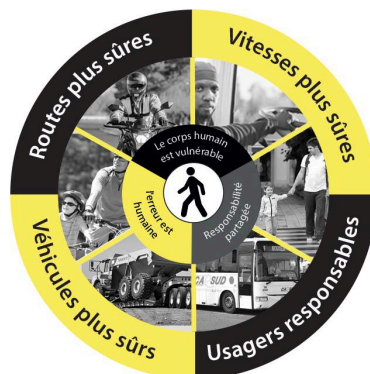
Les valeurs :

RESPECT, PARTAGE, RESPONSABILITE, EXEMPLARITE

Elles doivent être portées par l'ensemble de la communauté : les pouvoirs publics, les acteurs économiques, les associations, la société civile dans son ensemble, en deux mots, **nous tous**. Elles devront être présentes dans le choix et le déploiement de chacune des actions.

Les outils :

L'APPROCHE INTEGREE, LES INDICATEURS DE PERFORMANCE, LA DEFINITION DU RÔLE DE CHACUN



- L'approche intégrée :

Des experts issus de plusieurs disciplines comme la psychologie, la médecine, la justice, la police ou encore les responsables des directions de transports ont travaillé ensemble pour partager leurs expériences et ainsi établir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Ils ont identifié ce qui pouvait raisonnablement être mis en place pour sauver un maximum de vies.

L'approche intégrée repose sur les caractéristiques de l'être humain que l'on cherche à sauver :

- Le corps humain est vulnérable. Aucun d'entre nous ne peut résister à un choc avec un véhicule lancé à plus de 50 kilomètres/heure ;
- L'erreur est humaine. Ce constat permet d'éliminer l'illusion de l'Homme parfait au comportement parfait. Nous faisons tous des erreurs, même pour quelques secondes elles peuvent être fatales, pour nous ou pour les autres ;
- La responsabilité est partagée dans chaque accident. Le plus important n'est pas alors de déterminer qui est le « plus » responsable mais bien comment éviter de se voir chercher un responsable.

Cette approche repose sur quatre piliers :

- ➡ Des routes plus sûres
- ➡ Des usagers responsables
- ➡ Des vitesses plus sûres
- ➡ Des véhicules plus sûrs

L'approche intégrée accepte que les personnes puissent faire des erreurs, mais ces erreurs ne doivent plus coûter la vie.

Il s'agit d'organiser l'espace routier, de sécuriser les parties les plus dangereuses du réseau, de protéger les usagers.

L'approche intégrée est l'outil qui permet que la vision ne soit pas une utopie mais bien un objectif atteignable.

- Les indicateurs de performance :

- Ils permettent d'évaluer la réussite et la pertinence de l'action par rapport à l'objectif fixé,
- Ils permettent également de procéder aux ajustements nécessaires.

- La définition du rôle de chacun :

- Les élus affirment la vision, les valeurs et l'objectif à atteindre,
- Le Conseil Permanent de la Sécurité Routière définit le programme d'actions, en suit la mise en œuvre, procède à l'évaluation et prépare le rapport annuel au Congrès. Il est le garant de la progression vers l'objectif.

L'esprit dans lequel a été construit ce plan de sécurité routière est ambitieux, consensuel et pragmatique.

Dans le monde, les nombreux acteurs qui agissent en faveur de la sécurité routière constituent une communauté qui ne demande qu'à partager les bonnes pratiques, mettre en commun les expériences mais surtout, une communauté qui cherche à sauver des vies.

Jean TODT, président de la Fédération International de l'Automobile, est également l'envoyé spécial « Sécurité Routière » auprès du Secrétaire Général des Nations Unies. A ce titre, il porte le projet « 3500 vies », auquel participent d'ores et déjà 75 pays. Il s'est associé à notre réflexion et a adressé un message à la communauté de la sécurité routière de Nouvelle-Calédonie dans lequel il compare « le fléau des morts sur la route à des pandémies comme le sida ou le cancer ».